

## Identification, conditionnement et acheminement des prélèvements en vue d'une analyse anatomo-cyto-pathologique

Objet	Domaine d'application
-------	-----------------------

Cette procédure décrit les modalités d'identification, de conditionnement et d'acheminement des prélèvements en vue d'une analyse anatomo-cyto-pathologique.

L'ensemble des services producteurs de prélèvements en vue d'une analyse anatomo-cyto-pathologique et les brancardiers.

### Référence(s)

Recommandations de bonnes pratiques en anatomie et cytologie pathologiques AFAQAP

### Définition(s)

AFAQAP : Association Française d'Assurance Qualité en Anatomie et cytologie Pathologique

### Matériel(s)

### Document(s) associé(s)

Formulaires de demande d'examen anatomo-pathologique  
 Flacons secs à bouchon bleu  
 Flacons pré-remplis de formol à bouchon blanc ou orange  
 Flacons pré-remplis de fixateur à bouchon bleu clair, cytobrush  
 Boîtes et flacons de taille variable  
 Sachets double poches, valisette de transport  
 Formol à 4%, autres fixateurs

Mode opératoire « consignes générales d'utilisation du formol »  
 Fiche formol « consignes de sécurité aux postes »  
 Mode opératoire « frottis cervico-vaginal en phase liquide »

### Processus

#### 1. Situation et horaires du laboratoire

Le service d'anatomie pathologique est situé au **sous-sol de la cité sanitaire** = accès par l'escalier C1 ou par les ascenseurs MM4, 5 ou 6, première porte à gauche dans le couloir.

Le service est **ouvert du lundi au vendredi et fermé le samedi, dimanche et jours fériés.**

L'accueil a lieu de **8h30 à 17h00 pour tous les prélèvements**, 18h00 pour les extemporanés programmés. **Après 17h00, signaler sa présence en utilisant la sonnette à gauche de la porte d'entrée.**

#### 2. Identification des prélèvements

Les prélèvements doivent arriver dans le service d'Anatomie Pathologique correctement identifiés et accompagnés d'une feuille de demande spécifique d'examen d'anatomie pathologique.

### a- Le formulaire de demande spécifique

Il doit comporter :

- Les nom, prénom, nom de jeune fille, sexe et date de naissance du patient,
- Le numéro de séjour et d'IPP (étiquette),
- L'adresse du patient ou le service de consultation ou d'hospitalisation,
- Le nom du médecin prescripteur, son adresse professionnelle ou son service,
- La date et l'heure du prélèvement, sa nature et son siège, **l'heure de fixation formolée**
- Le contexte clinique,
- L'indication de l'acte,
- Les recherches particulières à effectuer,
- Le nombre et la nature des prélèvements,
- Les prélèvements infectieux doivent être signalés (point rouge).



Pour les extemporanés, préciser sur le bon le nom et le **numéro du médecin à rappeler**.  
Les examens urgents doivent porter la mention « **urgent** ».

### b- L'identification des prélèvements

- L'identification du patient doit être portée sur tous les contenants (**pas sur le couvercle**), cette identité doit être conforme à celle de la feuille de demande.
- Les prélèvements multiples doivent être numérotés, leur nombre et leur nature doivent être mentionnés sur le bon.

## 3. Conditionnement des prélèvements

Le conditionnement des prélèvements se fait dans différents types de contenants. La taille du récipient doit toujours être adaptée au volume du prélèvement. Cf. tableau page 4.

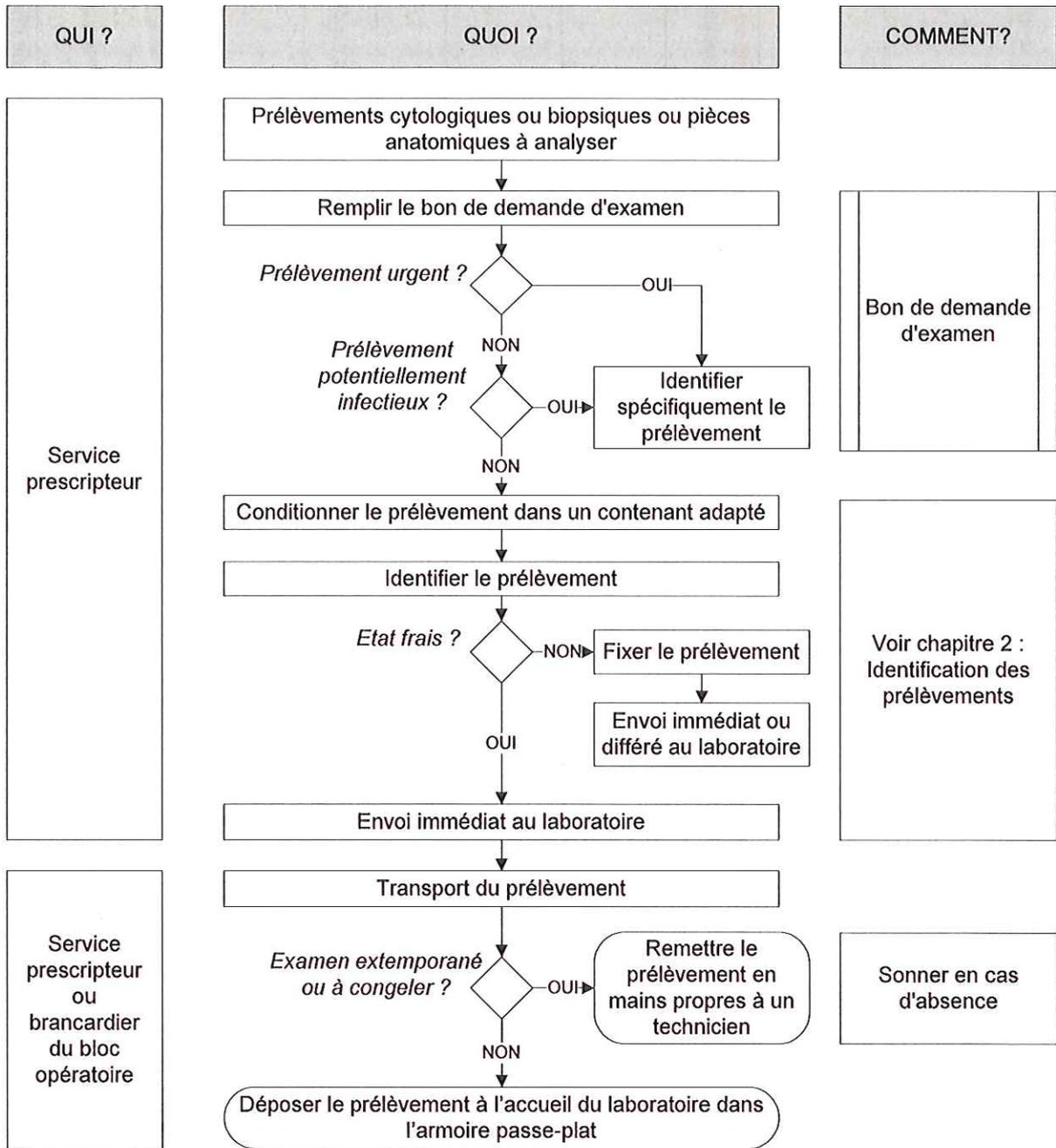


**Les Fixateurs sont délivrés par le service d'Anatomie Pathologique**  
**Les autres matériels sont délivrés par le magasin**

- Tout prélèvement à l'état frais doit être considéré comme potentiellement dangereux.
- La manipulation du formol respecte les principes définis dans le mode opératoire « consignes générales d'utilisation du formol » et la fiche formol « consignes de sécurité aux postes ».
- Le conditionnement se fait au bloc opératoire dans le local dédié sous la hotte aspirante.
- Après remplissage, la fermeture étanche des flacons est vérifiée.
- Les petits flacons sont mis dans la poche principale du sachet de transport, le formulaire est glissé dans l'autre poche. Le sachet est fermé.
- Les flacons sont placés dans les valisettes de transport.

## 4. Transport et dépôt

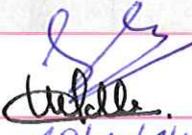
- Les valisettes de transport sont apportées au laboratoire d'anatomie pathologique : voir logigramme « acheminement des prélèvements au laboratoire d'anatomie pathologique »
- Le transfert se fait immédiatement pour les pièces fraîches nécessitant une prise en charge immédiate (extemporané, congélation, pièces fraîches), mais peut être différé si les prélèvements sont formolés. Le dernier transfert se fait avant 17h00.
- A l'accueil du laboratoire, les flacons sont mis dans l'armoire passe-plat ventilée sur la pailasse à droite de l'entrée.
- Le dépôt est signalé par l'usage de la sonnette quand l'accueil n'est pas occupé
- Pour les pièces à congeler ou les extemporanés, prévenir obligatoirement un agent du service du dépôt de prélèvement.

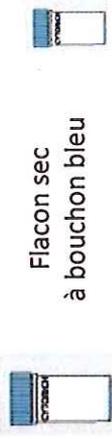


**5. En dehors des heures d'ouverture du laboratoire**

- Les prélèvements doivent être **formolés et** conservés par le service producteur jusqu'à l'ouverture du laboratoire.
- Les prélèvements formolés peuvent être conservés à température ambiante.
- Les liquides seront conservés au réfrigérateur, **sans fixation formolée.**

Les extemporanés et congélations doivent être programmés sur les plages d'ouverture du laboratoire

	Nom - Fonction	Date	Visa
Rédacteur	P. GUERZIDER – Chef de service anatomie pathologique	18/09/14	
Vérificateurs	S. WARMOES, infirmier logisticien J-J VERDIER, chef du bloc opératoire		
Approbateurs	J. GRAND – Coordonnateur général des soins CHSN M. LASSALLE – Directeur des soins CLME	03/10/14 30/9/14	
Approbation par la cellule qualité et risques pour mise en application le			18/10/14

PRELEVEMENT	CONDITIONNEMENT	FIXATION	ACHEMINEMENT
<b>EXTEMPORANÉS</b>	 Plateau Flacon	Frais	Immédiatement Le formulaire comporte en plus, le numéro de téléphone à rappeler pour la transmission du résultat
<b>PIECES A CONGELER</b>	Dans une compresse imbibée de sérum physiologique si petite taille Sinon même conditionnement que les extemporanés	Fraîches	Adressées sitôt l'acte opératoire
<b>PRELEVEMENTS CYTOLOGIQUES</b>	 Flacons sec à bouchon bleu	Frais	Acheminés très rapidement, de préférence A conserver au réfrigérateur si le laboratoire est fermé ou si différé
<b>PIECES OPERATOIRES</b>	Boîtes ou flacons de taille adaptée	Fraîches ou formolées Hors des heures d'ouverture, elles sont formolées sans délai	Fraîches le plus rapidement possible ( <b>dans l'heure au plus tard</b> ) dans les heures d'ouverture du laboratoire peut être différé si elles sont formolées
<b>CYTOPONCTIONS D'ORGANES</b>	Directement dans la seringue de ponction avec son aiguille non recapuchonnée  Ou étalées 	Fraîches	Adressés sans délai Mentionner le site précis de la ponction
<b>PRODUITS DE FAUSSE COUCHE</b>	Dans un flacon 	Fixées au cytospray et / ou séchées à l'air 	Envoi différé possible Mentionner le site précis de la ponction
<b>CURETAGES</b>	Flacons pré-remplis de formol 	Fixé au formol	Envoi différé possible
<b>BIOPSIES OSTEO-MEDULLAIRES</b>	Flacons à bouchon blanc ou bouchon orange 	Flacons pré-remplis de formol	Les prélèvements fixés peuvent être adressés en différé
<b>FROTTIS CONVENTIONNELS</b>	Dans un porte lame 	Fixées au Bouin (à demander au laboratoire)  Fixées et orientées	Les prélèvements fixés peuvent être adressés en différé
<b>FROTTIS EN PHASE LIQUIDE</b>	<b>Cytobrosse + flacon à bouchon bleu ciel</b> 	<b>Flacon pré-rempli de fixateur cytologique</b>	
<b>BIOPSIES RENALES</b>	Flacon 	Fixées au Carnoy (à demander au laboratoire)	<b>Impérativement avant 15H30</b> avec mention de l'heure de prélèvement sur le bon